

Responsable Mission Prévention

Catégorie A

Employeur: Rennes Métropole

Direction:

Direction des Ressources Humaines

Effectif: 153

Leur raison d'être: La DRH conçoit et met en œuvre la stratégie des ressources humaines commune à la Ville, à la Métropole et au CCAS de Rennes. Elle accompagne dans leur quotidien professionnel 7000 agents dans près de 300 métiers, sur les questions de carrière, rémunération, parcours professionnels et conditions de travail. Elle pilote les projets RH structurants et sécurise les procédures de gestion, en lien étroit avec les Directions opérationnelles et dans le respect du dialogue social. Composée de 150 agents, elle est organisée en 4 services: paie et carrière, emploi et compétences, qualité de vie professionnelle, pilotage finances SIRH, ainsi qu'une Direction Adjointe dédiée aux fonctions transversales et au dialogue social.

Service:

Service Qualité de vie professionnelle

L'équipe : rassemble la mission Prévention, le service social, la mission gestion des accidents et maladies et un Service Autonome de Santé au travail

Effectif Service: 29

Le sens de ce poste :

Piloter, animer et décliner la stratégie de prévention de l'usure professionnelle et des risques professionnels. Conseiller l'Employeur sur les obligations réglementaires et les actions à engager

Environnement et conditions de travail :

Horaires: Horaires classiques 37H3O - 15 jours de RTT

Lieu de travail : 6 rue Louis Postel à Rennes

Matériel(s) à disposition : Ordinateur et téléphone portables, dotation vestimentaire - accès pool de

véhicules et vélos de service

Missions de suppléance : responsable du service enroulement avec la cheffe de projets Prévention des RPS

Télétravail : oui Autres : Autres.

Éléments de statut:

Cadre d'emploi : Ingénieur ou Attaché territoriall

Parcours: 3.

N° du poste : 95369

Date de mise à jour de la fiche de poste : 01/12/2023

Éléments complémentaires de rémunération : Détailler ici les éléments complémentaires de rémunération.

Verso >

Vos 3 principales missions :

1-Piloter et animer la déclinaison opérationnelle de la stratégie de prévention - 40 %

- Contribuer à la définition des orientations, de la méthodologie et des actions prioritaires, participer au COPIL prévention
- -Coordonner les projets de prévention impulsés pour les métiers prioritaires,
- Piloter en propre des projets prévention métiers ou transversaux à forts enjeux
- Superviser ou traiter les thématiques transversales de prévention des risques, créer les conditions de l'appropriation et de la mise en œuvre opérationnelle sur le terrain
- Animer le dialogue et la coopération avec les membres de la Formation spécialisée santé, sécurité et conditions de travail
- Coordonner la valorisation des actions de prévention, comme outil de diffusion de la culture de prévention

2-Structurer et accompagner le réseau d'acteurs internes - 40%

- Planifier et organiser la structuration de la prévention de proximité et du réseau d'assistants de prévention
- Animer le réseau des assistants de prévention
- Piloter l'élaboration du DUERP : mise en place du cadre, de la méthodologie et des outils, de l'accompagnement progressif des Directions
- Superviser l'appui et le conseil aux Directions par les conseillers en prévention
- Piloter les audits prévention, sécurité et santé au travail
- Organiser le traitement des situations d'urgence

3-Piloter la mission prévention, accompagner et soutenir l'équipe 20%

- Organiser l'instruction des demandes d'intervention et réguler l'activité
- Faire vivre la complémentarité des compétences et animer le collectif de travail
- Organiser la structuration et la mise à jour des ressources et outils internes
- Apporter un soutien technique et managérial, accompagner le développement des compétences en fonction des moteurs individuels en lien avec le projet de service

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Aptitude à appréhender un contexte professionnel et à définir une stratégie adaptée
- Capacité à mobiliser et à sécuriser ses interlocuteurs
- Sens de la diplomatie, aptitude à négocier
- Motivations et aptitudes pour la fonction managériale
- Expérience réussie en travail pluridisciplinaire

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Expert de l'analyse des situations de travail et la gestion des risques professionnels
- Maîtrise du cadre réglementaire et opérationnel de la prévention, la sécurité et la santé au travail,
- Capacité à analyser une problématique et la traduire en dispositif opérationnel
- Maîtrise de la méthodologie de conduite de projets
- Capacités d'analyse, aisance rédactionnelle l

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

 Connaissance de l'environnement et des spécificités des Collectivités territoriales